

CONCOURS RESERVE SUR TITRES POUR 6 POSTES
DE MASSEURS KINESITHERAPEUTES DE CATEGORIE B SOUHAITANT L'ACCES
AU CORPS DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES DE CATEGORIE A

PV D'ADMISSION

A l'issue de sa délibération, le jury déclare le(s) candidat(s)
suivant(s) admis :

Par ordre alphabétique :

- Chazaly Claire
- Chazaly Vincent
- Dajon Emmanuelle.

Dax, le 16 mai 2024,

Les membres du Jury,

Le président,

S. KERSSE



V. PINSOLLE



JM. AUDOUY

